

L'HOMOPHOBIE DANS LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

Paul Cébille, François Kraus

Quelle est l'ampleur des agressions et des discriminations subies par les personnes bi, trans, gays et lesbiennes en France ? Quels sont les lieux où les risques d'exposition sont les plus élevés ? Quel impact peuvent-elles avoir sur les déplacements ou la vie quotidienne des LGBT ? Pour le tout nouvel [Observatoire LGBT +](#) de la Fondation, François Kraus et Paul Cébille analysent les résultats d'une enquête inédite.

Réalisée auprès d'un échantillon d'un millier de personnes bi, trans, de gays et lesbiennes, extrait d'un échantillon de 12 737 personnes représentatif de la population âgée de 18 ans et plus résidant en France, cette étude apporte pour la première fois des données fiables sur la proportion de LGBT victimes d'agressions ou de discriminations en raison de leur orientation sexuelle ou identité de genre.

LES DIX CHIFFRES CLÉS

- Au cours de leur vie, **53% des LGBT ont déjà été confrontés à au moins une forme d'agression homophobe** : les homosexuel·le·s – dont l'orientation sexuelle est généralement plus visible – y ayant été plus exposé·e·s au cours de leur vie (65%) que les bisexuel·le·s (45%).
- Les formes verbales d'homophobie sont les plus répandues : **plus d'un quart (28%) des LGBT (et jusqu'à 49% chez les homosexuel·le·s) ont déjà fait l'objet d'insultes ou d'injures homophobes**, dont 7% au cours des douze derniers mois.
- Mais l'ampleur des agressions physiques est loin d'être marginale : un quart des LGBT (24%) ont déjà été agressés sexuellement et **plus d'un sur six (17%) ont fait l'objet d'actes de violences physiques**, dont **39% des homosexuel·le·s résidant dans des banlieues « populaires »**.
- Les menaces ne sont pas en reste : **18% des LGBT ont fait l'objet de menaces « d'outing »**, cette proportion montant à 24% chez les homosexuel·le·s et autour d'un tiers chez les homosexuel·le·s des

banlieues « populaires » (34%) ou perçu·e·s comme racisé·e·s (32%).

- Pour nombre de LGBT, **ces agressions ne sont pas une expérience lointaine** : 16% ont été confrontés au moins une forme d'agression à caractère homophobe au cours des douze derniers mois, soit environ 565 000 victimes sur les 4 millions de LGBT évalués par l'enquête.
- Confirmant les témoignages recensés par SOS homophobie, **le taux de victimes entre 2011 et 2018 semble plutôt stable** : le nombre de homo- ou bisexuelles victimes restant le même, que ce soit pour les agressions physiques (14%, =) ou verbales (29% en 2018, contre 31% en 2011^[1]).
- Tout comme pour le harcèlement sexiste, on observe que **les établissements scolaires (26%) et les lieux publics (23%) constituent un terreau des plus favorables** à l'exposition à des agressions verbales à caractère homophobe, devant le travail (20%) ou le web (18%).
- **Un LGBT sur trois (33%) affirme avoir déjà été discriminé en raison son orientation sexuelle au cours de sa vie**, les discriminations les plus fréquentes ayant eu lieu dans leur milieu professionnel (25%), lors de leur scolarité (21%) ou d'une recherche d'emploi (19%).
- **Les personnes homosexuelles s'avèrent particulièrement nombreuses à avoir eu le sentiment d'être discriminées par des représentants des forces de l'ordre (22%) et des professionnels de santé (20%)**, ces dernières affectant beaucoup plus de lesbiennes (27%) que de gays (19%).
- **Cet environnement homophobe impacte aussi bien les déplacements des homosexuel·le·s** – 45% ont déjà évité certains quartiers de peur d'agression homophobe – que leur vie de couple : 60% ont déjà évité de tenir la main ou d'embrasser un partenaire de même sexe en public.

L'HOMOPHOBIE AU QUOTIDIEN : UN PHÉNOMÈNE LOIN DE SE LIMITER AUX AGRESSIONS VERBALES

Au cours de leur vie, **53% des LGBT ont déjà été confrontés à au moins une forme d'agression à caractère homophobe** : les homosexuel·le·s – dont l'orientation sexuelle est généralement plus visible – y ayant été nettement plus exposé·e·s (65%) que les bisexuel·le·s (45%).

- Certes, **les formes verbales d'homophobie sont les atteintes aux LGBT les plus répandues** : un tiers (33%) des LGBT (et jusqu'à 49% chez les homosexuel·le·s au sens strict) ont déjà souffert de moqueries désobligeantes et plus d'un quart (28%) d'entre eux (et jusqu'à 49% chez les homosexuel·le·s) ont déjà fait l'objet d'insultes ou d'injures homophobes.
- Toutefois, **l'ampleur des agressions physiques ou sexuelles à**

caractère homophobe ou transphobe est loin d'être marginale : un quart des LGBT (24%) ont déjà été agressés sexuellement en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre (dont 27% de femmes contre 24% d'hommes) et un peu plus d'un sur six (17%) ont fait l'objet d'actes de violence physique pour ces raisons, et jusqu'à 39% chez les homosexuel·le·s résidant dans des banlieues « populaires » (contre à peine 4% de ceux résidant dans les banlieues « aisées »).

- **Les menaces « d'outing » (18% en moyenne) ont concerné également beaucoup plus les homosexuel·le·s (24%) que les bisexuel·le·s (14%),** sachant qu'elles affectent là aussi tout particulièrement les homosexuel(le)s des banlieues « populaires » (34%), perçu(e)s comme racisé(e)s (32%) ou d'une religion minoritaire comme l'islam (57%).

Pour nombre de LGBT, ces agressions ne se résument pas à une expérience lointaine ou de jeunesse qui remontrait à des années : 16% des LGBT y ont été confrontés au cours des douze derniers mois. Or, si l'on extrapole ces résultats sur la base d'une population d'environ 4 millions de LGBT, cela donne une estimation d'environ 565 000 victimes par an d'au moins une forme d'agression à caractère homophobe.

- Au cours des douze derniers mois, les agressions homophobes envers les homosexuel·le·s les plus fréquentes sont d'abord verbales : moqueries désobligeantes (10%, contre 7% parmi les bisexuel·le·s non assumé·e·s) ou insultes (9% contre 4%). Si l'on extrapole les données, le nombre de victimes annuelles d'injures à caractère diffamatoire est sensiblement supérieur ($\approx 220\ 000$) à celles mesurées dans l'enquête CSV 2010-2015 ($\approx 170\ 000$ sur les 24 derniers mois).
- Ce n'est pas le cas du **nombre de victimes annuelles de menaces d'agression ($\approx 187\ 000$) très proche de celui mesuré dans l'enquête CSV 2010-2015 ($\approx 165\ 000$ sur les 24 derniers mois).**
- Sur le plan physique, les agressions se révèlent relativement moins fréquentes, tout en concernant malgré tout 3% des LGBT, soit environ 65 000 par an. Ce sont les attouchements à caractère sexuel qui sont les agressions physiques les plus fréquentes, en faisant 6% de victimes parmi les homosexuel·le·s assumé·e·s.

« Faire gay » : un facteur aggravant en matière d'agressions homophobes

L'apparence physique constitue un des principaux facteurs venant accroître les risques d'exposition à des agressions. Ainsi, les personnes transgressant les normes corporelles assignées à leur genre semblent plus exposées que celles adoptant un style plus hétéronormé. Par exemple, les LGBT décrivant leur apparence physique comme « androgyne » sont deux fois plus nombreux que la moyenne à avoir déjà fait l'objet de moqueries (17%, contre 8%), de menaces d'agression (12%, contre 6%), de violences physiques (8%, contre 3%) en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre. De même, les femmes LGBT ayant les cheveux courts/rasés sont beaucoup plus nombreuses à avoir été victimes

d'agressions physiques (7%, contre 1% des femmes ayant les cheveux longs) ou sexuelles (8%, contre 4% de celles ayant les cheveux longs), comme si leur transgression des normes esthétiques en vigueur les exposait plus à des risques de « rappel à l'ordre » dans leur vie quotidienne.

DES VICTIMES TOUJOURS AUSSI NOMBREUSES QU'IL Y A SEPT ANS

Malgré toutes les actions entreprises par les pouvoirs publics ces dernières années en matière de lutte contre l'homophobie, **la tendance semble plus à la stabilité qu'à la progression si l'on en juge par les seuls chiffres pour lesquels on dispose de bases de comparaison historiques : les agressions physiques ou verbales au cours des dix dernières années.**

- Ainsi en 2011, si 31% des homosexuel·le·s et bisexuel·le·s assumé·e·s se déclaraient exposé·e·s au cours des dix dernières années à une agression verbale de type homophobe, ils ou elles sont à peu près aussi nombreux·ses aujourd'hui en 2018 (29%).
- De même, le taux d'exposition aux agressions physiques s'élève lui à 14%, un chiffre identique en 2011 comme en 2018. On notera même une légère diminution de ces agressions parmi les personnes homosexuelles assumées, l'expérience d'agressions physiques diminuant de 6 points en sept ans (18% en 2018).

UNE VOLONTÉ DE CONDAMNER LES ACTES HOMOPHOBES AUSSI FERMEMENT QUE LES ACTES RACISTES

Si l'on compare ces résultats aux rares données disponibles pour les minorités visibles, **les agressions verbales à caractère homophobe (au cours des dix dernières années) semblent un peu plus fréquentes (31%) que les agressions liées à la couleur de peau chez les personnes déclarant appartenir à une minorité visible (25% d'après une enquête de 2009^[2]), tout comme les agressions physiques qui, sur la même période, seraient deux fois plus fréquentes en raison de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre (14 %) que de la couleur de peau (7 %).**

Quelle que soit l'ampleur des deux phénomènes, l'étude met en lumière la problématique de l'intersectionnalité : les LGBT appartenant aux minorités religieuses, ethniques ou culturelles tendent à souffrir d'une double discrimination portant à la fois sur leur identité sexuelle ou de genre et leur appartenance à une communauté ethnique ou culturelle. C'est particulièrement net en ce qui concerne l'exposition à au moins une forme de discrimination au cours des douze derniers mois (28% chez les racisés, contre 11% chez les non-racisés) mais aussi l'exposition à des agressions physiques.

Dans tous les cas, on note chez les LGBT un **souhait quasi-unanime (87%) de voir les propos homophobes punis au même titre que les propos racistes ou antisémites**, les personnes racisées exprimant même plus fermement ce souhait (82% de réponses « Tout à fait ») que les non-racisées (65% de réponses « Tout à fait »).

- Pour le reste, les LGBT les plus favorables à ce que les condamnations de l'homophobie soient élevées au rang du racisme et de l'antisémitisme sont les premiers concernés par ces atteintes, à savoir les personnes assumant leur homosexualité (92%, contre 84% des bisexuel·le·s) et celles ayant été injuriées (94%) ou agressées physiquement (94%) ces douze derniers mois.
- Sur le plan des convictions politiques, près de trois quarts des personnes se sentant appartenir à la communauté LGBT (76%) ou ayant une proximité partisane avec LREM (72%) s'y déclarent « tout à fait favorables » contre 49% des sympathisants Les Républicains.

MILIEU SCOLAIRE ET ESPACE PUBLIC : LES PRINCIPAUX LIEUX DE LA VIOLENCE HOMOPHOB

Pour plus d'un LGBT sur quatre, l'homophobie au travers d'insultes ou de menaces verbales s'expérimente très jeune, dans l'enceinte des établissements scolaires (26%), ou plus généralement dans l'espace public (23%). La violence physique homophobe concerne quant à elle 13% des personnes LGBT dans le milieu scolaire et dans l'espace public.

- Cette homophobie du quotidien touche particulièrement les homosexuels assumés : 37% ont déjà fait l'objet d'injures ou menaces verbales dans un établissement scolaire (soit 11 points de plus que la moyenne) et 33% dans la rue ou les transports (+10 points). À la fin de son cycle éducatif, près d'un jeune homosexuel âgé de 25 à 34 ans sur deux (48%) a déjà subi une agression verbale homophobe dans le milieu scolaire.
- Par une multiplication des lieux d'exposition, les jeunes se montrent particulièrement touchés par l'homophobie. Ainsi, 35% des jeunes LGBT de moins de 35 ans ont déjà subi l'homophobie dans l'enceinte d'un établissement d'éducation (contre 26% dans l'ensemble), 23% au sein même de leur famille (19%) et 25% sur Internet (18%).

LES DISCRIMINATIONS HOMOPHOBES : UNE EXPÉRIENCE VÉCUE PAR UN LGBT SUR TROIS

33% des personnes LGBT affirment avoir déjà été discriminées en raison leur orientation sexuelle au cours de leur vie.

- Ces discriminations ont été exercées pour 25% des personnes interrogées par des supérieurs hiérarchiques ou des collègues

sur le lieu de travail et pour 21% des personnes interrogées par des enseignants dans le milieu éducatif. Au cours des douze derniers mois, ce sont 9% et 6% des personnes LGBT qui déclarent avoir été discriminées de la sorte par ces personnes respectivement.

- **La neutralité théorique des agents publics n'empêche pas 19% des personnes ayant eu à faire face à des représentants des forces de l'ordre**, 17% à des professionnels de santé et 17% à des agents publics d'avoir été déjà discriminées au cours de leur vie.
- La population homosexuelle au sens strict présente plusieurs caractéristiques notables en ce qui concerne les discriminations qu'elle peut subir. Assumer son homosexualité expose de manière générale les individus à une plus forte probabilité de subir des discriminations, quatre homosexuel·le·s assumé·e·s sur dix déclarant avoir déjà été discriminé(e)s (+11 points que la moyenne des personnes LGBT) dont notamment par des supérieurs hiérarchiques (33% contre 25% en moyenne).
- À noter également une plus forte proportion d'entre eux déclarant avoir déjà subi une discrimination de la part des forces de l'ordre (22% contre 19%) et de la part des professionnels de santé (20% contre 17%), ces derniers pouvant différencier les actes médicaux selon l'orientation sexuelle connue du patient (dans le cas d'un donneur de sang par exemple).

L'IMPACT DE L'HOMOPHOBIE : UNE FORTE TENDANCE À ADOPTER UNE STRATÉGIE D'ÉVITEMENT FACE AU RISQUE D'AGRESSION HOMOPHOBIE

En réaction à ces risques réels ou anticipés, près de six personnes LGBT sur dix (59%) déclarent adopter des comportements visant à éviter des injures ou des agressions homophobes. Un taux qui atteint même 75% parmi les homosexuels assumés.

- C'est d'abord dans l'espace public que les stratégies d'évitement se développent, à savoir : éviter d'embrasser son partenaire (43%) ou de lui tenir la main (41%), plus d'un quart le faisant systématiquement (respectivement 27% et 26%). Ces stratégies d'évitement vont même pour 34% de l'échantillon jusqu'à une restriction volontaire de la fréquentation de certains quartiers ou certaines rues.
- **Extension du domaine public, les réseaux sociaux voient un tiers des personnes LGBT (34%) y renoncer à afficher leur orientation sexuelle.** Près d'une personne LGBT sur quatre (24%) a même déjà revu son code vestimentaire pour ne pas risquer de révéler ses préférences sexuelles.
- Dans un cadre pourtant plus privé, environ trois personnes LGBT sur dix ont déjà évité de se montrer avec un partenaire du même sexe devant leurs voisins (33%), voire devant leurs proches (28%). De même, **les personnes homosexuelles vivent un certain effacement : six**

d'entre eux sur dix (60%) déclarent éviter d'embrasser ou de tenir la main de leur partenaire en public. La pression ressentie ou subie allant même pour un tiers d'entre eux jusqu'à ne pas ou plus fréquenter certains proches (34%).

CONCLUSION

Comme le montre le poids des variables liées à l'apparence corporelle dans l'exposition aux actes homophobes, les mécanismes de l'homophobie sont inséparables des normes de masculinité et de féminité en vigueur, si bien qu'il faudra sans doute dans un second temps pousser l'analyse détaillée des résultats en distinguant encore plus finement la gayphobie de la lesbophobie.

À ce sujet, on voit bien que, derrière l'homophobie, il y a souvent une injonction sociale au respect des normes de genre : les actes homophobes touchant en premier lieu les LGBT dont l'orientation ou l'identité sexuelle est la plus visible comme par exemple les personnes au physique androgyne, celles manquant de corpulence (pour les hommes) ou aux cheveux courts (pour les femmes). Au regard des résultats, l'homophobie semble donc moins le reflet d'une hostilité de principe au rapport sexuel entre les personnes de même sexe qu'un rejet de la présence du « féminin » chez les hommes ou du « masculin » chez les femmes, en particulier dans les espaces publics ou semi-publics (école, travail). En cela, et même si l'enquête ne permettait pas de traiter les problèmes spécifiques rencontrés par les trans, l'homophobie se rapproche donc de la transphobie et plus largement de la stigmatisation historique des « déviances de genre ».

À ce titre, la LGBTphobie ne touche pas seulement les homosexuels mais aussi le reste de la population, comme a pu le montrer par exemple la proportion importante de bisexuels non assumés victimes d'homophobie alors même qu'ils ne revendiquent pas cette orientation sexuelle. Dans tous les cas, au regard de l'impact de ces agressions et discriminations sur la santé mentale des LGBT – marquées par une plus forte prévalence des taux de suicide que la moyenne^[3] –, il est important de rappeler que la lutte contre la LGBTphobie ne relève pas seulement d'un impératif moral mais aussi d'un intérêt de santé publique.

À propos de l'étude : L'enquête Ifop pour la Fondation Jean-Jaurès et la Dilcrah a été menée auprès d'un échantillon de 994 personnes homosexuelles, bisexuelles et transgenres, extrait d'un échantillon global de 12 137 personnes représentatif de la population âgée de 18 ans et plus résidant en France métropolitaine. Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne du 23 mai au 6 juin 2018.

[1] Sondage Ifop pour Têtu réalisé par questionnaire auto-administré en ligne du 1^{er} au 24 février 2011 auprès d'un échantillon de 439 gays, bisexuel(le)s ou lesbiennes, extrait d'un échantillon national représentatif de 6 867 Français âgés de 18 ans et plus.

[2] Étude réalisée en avril 2009 par CSA pour le Conseil représentatif des associations noires (CRAN) réalisée auprès d'un échantillon de 493 personnes déclarant appartenir à une minorité visible, issues de quatre échantillons nationaux représentatifs de personnes âgées de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage), après stratification par région et catégorie d'agglomération et d'un sur-échantillon représentatif de 152 personnes déclarant appartenir à une minorité visible âgées de 18 ans et plus

[3] E. Jouvin, D. Beaulieu, D. Julien, "Minorités sexuelles : des populations plus exposées que les autres ?", in F. Beck, P. Guilbert, A. Gautier (dir.), *Baromètre Santé 2005*, Saint-Denis, INPES, 2007, p. 359.